

ARRETÉ N°2020_AR_018

Portant délégation de fonctions et de signature au 2ème adjoint au maire

Le Maire :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2122-18 et L 2122-23,
Vu la délibération du conseil municipal en date du 28 mai 2020, fixant à 2 le nombre des adjoints au maire,
Vu la délibération du 28 mai 2020 par laquelle le conseil municipal a délégué au Maire au terme de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales un certain nombre de ses compétences,
Vu le procès-verbal de l'élection et de l'installation de Monsieur Pierre LEININGER en qualité de deuxième adjoint au maire, en date du 28 mai 2020,

ARRETONS

Article 1^{er} : Monsieur Pierre LEININGER, 2^{ème} adjoint, est délégué pour traiter les affaires suivantes :

1^{er} rang après le Maire

- Gestion de la salle polyvalente l' « Espace de l'Isch »
- Recensement de la population, jurés d'assises, élections politiques
- Police municipale : buvettes temporaires, débits de boissons, soirées dansantes,

2^{ème} rang après le Maire et le 1^{er} adjoint

- Finances (engagement et ordonnancement des dépenses et recettes)
- Gestion des animations et de l'évènementiel, relations avec les associations
- Gestion des espaces verts et du fleurissement
- Gestion des affaires scolaires

Article 2 : Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte qui peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application information "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Le présent arrêté prend effet au 29 mai 2020 et sera transmis au contrôle de légalité, inséré au registre des arrêtés municipaux et publié au tableau d'affichage de la mairie.

Ampliation sera adressée à :

Monsieur Pierre LEININGER
Monsieur le Trésorier de Sarre-Union

Notifié et publié le 11 juin 2020

Fait à WEYER, le 11 juin 2020.

LE MAIRE,
Eddy ROHRBACH

| |
|--|
| RF SOUS PREFECTURE DE SAVERNE |
| Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 11/06/2020 067-216705285-20200611-2020_AR_018-AI |